



Compte-rendu Groupe de suivi "Concertation projet Cigéo"

13 décembre 2024

La séance est ouverte à 10 heures 02 sous la présidence de Michel BADRE.

Michel BADRE souhaite la bienvenue aux participants.

I. Approbation du compte rendu de la réunion du 28 juin 2024

Le compte rendu de la réunion du 28 juin 2024 est approuvé.

II. Point sur l'instruction du DAC Cigéo et retour sur la réunion avec les parties prenantes sur la saisine GP Cigéo (ASN)

Une présentation de l'ASN est diffusée en séance. Cf. <http://www.hctisn.fr/reunion-du-13-decembre-2024-du-groupe-de-suivi-a379.html>

Viviane NGUYEN rappelle que la phase actuelle est celle de l'instruction technique. Le premier groupe permanent (GP1) s'est tenu en avril dernier et le GP2 s'est tenue cette semaine. L'avis final sera diffusé en janvier 2025. La prochaine et dernière réunion du groupe permanent relative à l'examen du dossier de demande de création aura lieu en juin 2025 et un avis de l'ASN sera rendu à l'issue des trois groupes permanents. Cet avis sera suivi par une phase de consultation et une enquête publique, pour une publication d'un décret d'autorisation attendu fin 2027 ou 2028.

La concertation relative à la saisine du GP2 s'est tenue le 19 septembre 2024. Cette réunion de concertation visait à recueillir les principales préoccupations des parties prenantes sur la sûreté en exploitation, en vue de modifier, éventuellement, le contenu du projet de saisine. Les questions soulevées lors de la réunion portaient sur le fond des sujets abordés dans cette saisine. L'évaluation dans le cadre du GP2 portait sur la démarche de sûreté en exploitation, incluant l'évaluation des risques internes et externes, les scénarios incidentels et accidentels, les objectifs de la phase industrielle pilote, la stratégie de surveillance de l'installation, les principes organisationnels pour la transition de la conception à la réalisation, ainsi que l'adaptabilité de l'installation Cigéo. Ont également été abordés, les dispositions retenues pour les déchets bitumés, la stratégie de surveillance et le retrait des colis pendant l'exploitation. Enfin, l'impact sanitaire et environnemental de l'installation durant la phase d'exploitation a également fait l'objet d'une évaluation.

Cette saisine a été présentée aux parties prenantes lors de la réunion du 19 septembre 2024, qui comptait une vingtaine de participants. L'exercice, initialement prévu plus tôt dans l'année, avait été reporté faute d'un nombre de participants suffisant. Cette réunion a permis de faire un point sur l'instruction en cours et de présenter le projet de saisine. Des questions ont été posées sur le processus d'organisation et sur la saisine elle-même. Aucun commentaire ou demande de modification n'a été formulé et la saisine a été validée dans sa forme initiale avant d'être transmise à la présidente du groupe permanent.

Michel BADRE demande si l'ANDRA, en tant que maître d'ouvrage, devra modifier son dossier après la publication des avis du GP2 et de l'ASN.

Viviane NGUYEN répond que l'ANDRA intégrera les évolutions demandées dans son dossier avant l'enquête publique, sans modifier fondamentalement le dossier initial.

Olivier LAREYNIE précise qu'à la suite du GP1, l'ASN avait formulé des demandes de compléments, nécessaires à l'instruction, mais n'entraînant pas de modification majeure du dossier. Une situation similaire n'est pas attendue pour le GP2.

Olivier LAREYNIE observe une participation moindre au dernier exercice, ce qui n'est pas surprenant. Les saisines des groupes permanents concernent souvent des sous-ensembles déjà discutés en amont. Cependant, ces réunions restent utiles pour fournir des points d'information réguliers et répondre aux questions techniques ou procédurales.

Michel BADRE ajoute que, sur un dossier aussi complexe, il est normal de ne pas observer un grand nombre d'interventions. Toutefois, il serait souhaitable que les questions des participants ne soient pas posées trop tardivement. Il insiste sur l'importance d'encourager les représentants des parties prenantes à participer activement à ces groupes.

III. Dialogue technique sur le dossier du DAC de Cigéo : quelles avancées et quelles perspectives ? (IRSN)

Une présentation de l'IRSN est diffusée en séance. Cf. <http://www.hctisn.fr/reunion-du-13-decembre-2024-du-groupe-de-suivi-a379.html>

Éric BASTIN explique que la présentation portera sur les avancées et les perspectives du dialogue technique en cours concernant le dossier de DAC de Cigéo. Ce dialogue, organisé par l'ANCCLI, le Clis de Bure et l'IRSN, se déroule pendant l'expertise de l'IRSN et est consacré uniquement à des sujets techniques et scientifiques, notamment la sûreté du potentiel centre de stockage et la radioprotection. Les objectifs consistent à tenir compte des préoccupations et des questions de la société civile pour rendre plus robuste l'expertise de l'IRSN et à permettre à la société civile de se forger sa propre opinion sur des enjeux liés à la sûreté nucléaire et à la radioprotection.

Des réunions plénières en présentiel sont organisées sur plusieurs sujets dans le cadre d'un groupe central, s'impliquant pendant toute la durée du dialogue technique. Des réunions spécifiques, par visioconférence, sont dédiées à un sujet précis et animées par l'intermédiaire de sous-groupes thématiques. Cela permet donc différents niveaux de participation de la société civile. Les participants ne sont pas issus du « grand public », mais d'une société civile avertie et experte, nécessaire pour challenger l'expertise de l'IRSN.

Les différents sujets techniques traités, identifiés par les participants issus de la société civile, ont été répartis en trois séquences appelées saisons, correspondantes aux trois volets de l'instruction technique. La saison 1, portant sur les données de base, est terminée. La saison 2, consacrée à l'évolution de la sûreté en exploitation, et la saison 3, portant sur la sûreté après fermeture, sont en cours et se superposent. En parallèle, une co-construction d'un scénario par la société civile et l'IRSN a été mise en place.

Le programme de la saison 1 s'est déroulé en deux phases. Une première réunion plénière a permis de présenter l'analyse préalable de l'IRSN et de recueillir les questionnements des participants de la société civile. Lors d'une deuxième réunion plénière, les résultats de l'expertise de l'IRSN ont été présentés, notamment pour répondre aux questions de la société civile. Deux réunions spécifiques ont été également organisées sur des sujets plus précis. Environ cent questions ont été recueillies, portant notamment sur les inventaires de référence et de réserve, le site, la phase industrielle pilote et les incertitudes.

Lors de la réunion de présentation des résultats de l'expertise de l'IRSN, des pictogrammes relatifs aux questions de la société civile et aux positions de l'IRSN ont été utilisés afin de faire ressortir ces points essentiels.

Concernant le programme de la saison 2, une première réunion plénière a eu lieu pour recueillir les questions des participants de la société civile. Dans un second temps, une réunion plénière est prévue en janvier 2025 pour présenter les résultats de l'expertise de l'IRSN. Deux réunions spécifiques ont été organisées. Environ cent cinquante questions ont été posées par la société civile, en particulier sur les risques d'incendie et d'explosion, les risques d'origine externe, les colis de déchets, les impacts sanitaires et environnementaux de Cigéo.

Il a été décidé d'expérimenter un travail commun entre la société civile et l'IRSN sur la base d'un scénario construit autour d'une situation de stockage postulée en vue d'une évaluation partagée des enjeux de sûreté. Le comité de pilotage a réfléchi à la manière de définir un scénario technique. L'objectif était de ne pas orienter le choix du scénario, mais de partir des préoccupations des participants.

Trois types de scénarios d'intérêt ont ainsi été identifiés. Par la suite, le comité de pilotage a continué sa réflexion sur la manière de choisir et de caractériser un scénario. Le choix s'est porté sur un scénario particulier, celui de l'arrêt de l'exploitation du stockage et de l'abandon du site, car il représentait une véritable plus-value pour l'expertise de l'IRSN. Des échanges ont ensuite eu lieu pour caractériser trois paramètres principaux : l'inventaire des déchets stockés, le niveau de fermeture des ouvrages et les colis en transit. Les participants ont voté sur les hypothèses retenues pour chacun des paramètres afin de les acter sans ambiguïté.

L'IRSN réalisera des modélisations sur la base de ces hypothèses de calcul définies par les participants en vue d'évaluer la sûreté à long terme et ces résultats feront l'objet d'une présentation en janvier 2025.

Pour animer le dialogue technique et favoriser la participation de la société civile, différents outils ont été mobilisés : des séquences de présentations et d'échanges, des ateliers collaboratifs avec post-it, une plateforme numérique dédiée à la co-construction du scénario, et l'utilisation d'outils comme le Color Vote.

Les premiers enseignements de ce dialogue technique révèlent des difficultés de compréhension et de suivi liés à l'ampleur et à la complexité du dossier. Cependant, la qualité des présentations, des interventions et des échanges a été largement soulignée. Une confiance mutuelle a pu être établie entre les différents participants grâce à la durée du dialogue. La société civile a activement participé, notamment par la co-construction du dialogue technique et d'un scénario. La restitution des travaux des sous-groupes thématiques lors des réunions plénières a été réalisée par des membres de

la société civile, ce qui a renforcé leur implication. La diversité des modes de participation a également été un atout. Ce dialogue a favorisé l'acquisition de connaissances et de compétences par les participants de la société civile. Enfin, il a permis une expertise plus robuste de l'IRSN, enrichie par le partage des questionnements de la société civile.

Pour la saison 3, une réunion de recueil des questions a eu lieu en juillet 2024 en Haute-Marne. Des réunions spécifiques sur la géologie, l'hydrologie, la mémoire et la surveillance à long terme sont prévues en février et mars 2025. La dernière réunion plénière se tiendra en juillet 2025.

Un retour d'expérience et un bilan du dialogue technique seront réalisés afin d'en tirer des enseignements, de valoriser ce dialogue et de proposer des perspectives pour l'avenir.

Michel BADRE rappelle qu'il s'agit d'un sujet d'une grande importance. Il souligne que le monde du nucléaire est souvent critiqué pour son repli sur lui-même et son manque d'ouverture à la société. La question de la confiance, étroitement liée à celle de la durée, est essentielle dans ce contexte. Jean-Claude DELALONDE, représentant de l'ANCCLI, est invité à partager ses observations.

Jean-Claude DELALONDE cède ensuite la parole à Yves LHEUREUX, qui a suivi de près ce dispositif de dialogue.

Yves LHEUREUX se félicite des avancées réalisées dans ce domaine, reconnaissant que l'implication du grand public a toujours été complexe. La mise en œuvre de ce dialogue a néanmoins permis des progrès significatifs.

Yves LHEUREUX remercie Éric BASTIN pour sa capacité à synthétiser des années de travail en quelques diapositives. Cette initiative, débutée en 2012, possède une longévité remarquable, témoignant de la qualité du travail réalisé. Ce dialogue permet d'aborder des questions nombreuses et nécessaires, favorisant une stimulation intellectuelle et un partage de connaissances. L'IRSN peut être salué pour son rôle d'accompagnement. Il est à espérer que sa nouvelle organisation permettra de poursuivre ainsi.

Michel BADRE, en tant que responsable du groupe, assure que la nouvelle organisation ne modifiera en rien le fonctionnement de ce travail. Il convient de rappeler que les résultats publiés dans ce cadre relèvent d'un travail d'expertise, et non de décisions émanant de l'autorité de sûreté. Ce point est crucial pour maintenir la confiance établie.

Roberto MIGUEZ s'interroge sur la manière dont les divergences parfois importantes entre les participants ont été gérées.

Éric BASTIN précise que le dialogue technique s'inscrit dans un périmètre bien défini, limité aux sujets scientifiques et techniques. Dans ce cadre, l'IRSN est présent en tant qu'expert externe et non porteur de projet, cette responsabilité incombant à l'ANDRA.

Michel BADRE réaffirme l'importance du rôle de l'IRSN en tant qu'expert externe.

Bernard LAPONCHE retient de cet exposé que plusieurs organisations d'experts ont participé à ces discussions. Or, des rapports intéressants ont été produits par l'un d'entre eux, Global Chance. Ceux-ci pourraient être partagés avec les participants, afin qu'ils puissent en débattre lors des prochaines réunions.

Michel BADRE est d'accord et insiste sur la nécessité que tous les partenaires puissent s'exprimer dans ce type de dialogue.

Éric BASTIN appuie cette idée en soulignant que l'objectif de ce dialogue est d'enrichir l'expertise de l'IRSN à partir des questionnements de la société civile. Cette requête pourra faire l'objet d'une discussion au sein du comité de pilotage.

Roger SPAUTZ suggère de déposer les rapports mentionnés sur le nouveau site Internet.

Michel BADRE approuve.

Yves LHEUREUX ajoute, en écho aux propos de Bernard LAPONCHE, que l'une des pistes d'amélioration consiste à faire intervenir davantage d'experts non institutionnels pour enrichir les débats et l'expertise de l'IRSN. Un champ de progression important demeure sur ce sujet.

IV. Avancement des réflexions sur les sujets d'intérêt du public toujours en débat (garants)

Une présentation des garants est diffusée en séance. Cf. <http://www.hctisn.fr/reunion-du-13-decembre-2024-du-groupe-de-suivi-a379.html>

Claire MORAND salue les initiatives de l'ASN ainsi que le dialogue technique, qu'elle considère comme très important. Elle souligne que la plateforme semble devenir de plus en plus essentielle et qu'elle devrait être mise en œuvre dans les délais les plus brefs.

Tous les ans, les garants publient un rapport intermédiaire. Aujourd'hui, il s'agit du quatrième rapport intermédiaire de la concertation continue, publié le 5 juillet 2024. Ce rapport présente l'état d'avancement de la concertation et propose un suivi de la mise en œuvre des préconisations.

La première recommandation concernait principalement l'ANDRA et sa gestion de la concertation continue. Une séquence de concertation a bien eu lieu, intégrant un public élargi. Une réunion de restitution s'est tenue le 13 novembre. Il est recommandé de poursuivre cette concertation, tant au niveau local qu'au niveau national.

Concernant la plateforme, des avancées significatives ont été notées : le groupe éditorial a été recréé et s'est réuni à plusieurs reprises. Toutefois, le projet n'a pas encore été finalisé. Différents rapports pourraient être centralisés sur ce site, ce qui permettrait de regrouper des informations actuellement éparpillées. La mise en œuvre rapide de ce point est jugée cruciale.

Les garants s'étaient également engagés à travailler sur la mémoire de la concertation depuis 2013. Ainsi, la CNDP a entamé des travaux internes et proposé un premier cahier des charges.

En ce qui concerne les sujets d'intérêt pour le public encore en débat, quelques entretiens bilatéraux ont été réalisés ces derniers mois. L'objectif était de proposer une liste plus détaillée de ces sujets. Les thèmes identifiés ont été repris et complétés au besoin :

1. Transport et réception des colis de déchets

Des informations existent déjà, mais une demande récurrente émerge concernant les transports sur le territoire, leur évolution liée aux chantiers, et les impacts éventuels du

transport des colis de déchets. Il est proposé de rendre ces informations accessibles sur le site dédié et de prévoir un temps de discussion consacré aux transports, notamment sur le territoire.

2. Alternatives au stockage géologique

Des informations sur les alternatives au stockage géologique existent, mais les garants recommandent de créer un document synthétique identifiant en fonction des natures des matières et déchets les alternatives envisagées. Des informations sur les alternatives envisagées dans d'autres pays devront également être partagées ainsi que les avancées des recherches sur la gestion des déchets à l'étranger. Il est proposé de mettre en place un temps de dialogue sur le sujet avec des présentations impliquant plusieurs acteurs dont des experts européens, suivie d'un temps d'échanges. Ceci devra ensuite être mis en visibilité sur le site dédié à Cigéo.

Jean-Luc CAMPAGNE poursuit l'énoncé des thématiques.

3. Éthique

Ce sujet, essentiel pour le dialogue intergénérationnel, fait déjà l'objet de travaux réalisés par le comité Éthique et Société de l'ANDRA, ainsi que dans le cadre du PNGMDR. Du point de vue des garants, n'importe quel temps d'échange autour de ce thème avec un public large devra être envisagé. Coûts

Une réactualisation des coûts de Cigéo est prévue en amont de l'enquête publique. Il s'agit de développer une approche globale et intégrée, incluant les dimensions sécuritaires du projet. Les propositions des garants incluent un temps d'échanges dans le cadre du PNGMDR, ainsi qu'un webinaire destiné aux CLI, en partenariat avec le réseau de l'ANCCLI, tout en impliquant les parlementaires du groupe concerné.

4. Évolution sociétale et géopolitique

Les travaux en cours dans le cadre du dialogue technique semblent suffisants, notamment sur les scénarios socioéconomiques de Cigéo. Toutefois, il est important de mieux communiquer sur ces études *via* le site dédié.

5. Gouvernance

Le sujet de la gouvernance du projet nécessite des réflexions approfondies, en s'appuyant sur des expériences similaires en France et à l'international. Une concertation portée par l'ANDRA est en cours, mais il serait pertinent d'organiser des séquences spécifiques dans d'autres cadres de dialogue.

6. Évolution du territoire

Les questionnements portent sur la transformation de la vocation du territoire et la présence accrue de la gendarmerie. Certains sujets sont abordés dans le cadre du projet de développement territorial ou avec le Comité de Haut Niveau. Cependant, les réponses apportées restent à ce stade encore inabouties. Des ateliers avec les acteurs locaux sont prévus début 2025 pour approfondir ces thématiques.

7. Inventaire des déchets

Une clarification est nécessaire quant aux impacts de la politique énergétique sur le dimensionnement du projet Cigéo. Une liaison avec le débat public sur la PPE est suggérée pour traiter ce point.

Roger SPAUTZ demande ce qu'il sera fait des recommandations des garants. Il a été proposé d'organiser un temps d'échange dans le cadre du PNGMDR. Cependant, tous les acteurs ne participent pas à cette démarche. Il serait donc important que la participation soit la plus large possible sur ces sujets.

Yves LHEUREUX annonce qu'un webinaire est en cours de création pour le 11 avril 2025, organisé par l'ANCCLI et la DGEC, afin de faire le lien avec le PNGMDR, ses actions et la préparation de son édition suivante. Le sujet des coûts pourrait y être abordé si cela s'avère nécessaire. L'OPECST a été sollicité dans ce cadre. Ce projet est encore en construction. L'introduction du webinaire serait assurée par le Directeur général de l'énergie.

Concernant la notion de gouvernance, il convient de rappeler que l'ANCCLI a collaboré avec l'ANDRA en 2024 et a rédigé un avis relatif aux critères de réussite et aux points de vigilance de la Phipil (phase industrielle pilote). Cet avis rejoint les propos tenus précédemment sur le sujet du *benchmark*. Il serait pertinent de le présenter lors d'une prochaine séance.

Enfin, une action du PNGMDR, appelée Territoire 4, vise à fixer les bonnes pratiques pour les projets d'installations industrielles de traitement des déchets nucléaires, dont l'objectif est de simplifier les démarches dans un territoire donné. Un groupe de travail piloté par Yveline DRUEZ, vice-présidente de l'ANCCLI, sera bientôt créé pour avancer sur ce projet.

Bernard LAPONCHE souligne qu'un groupe de travail est en cours sur le sujet des alternatives au stockage. Celui-ci avait produit un exposé intéressant de Georges MERCADAL sur ce point, relativement ancien, mais toujours d'actualité. En ce qui concerne la question éthique, le Conseil Constitutionnel, en octobre 2023, a rendu une décision afin de donner une existence juridique aux générations futures. En matière de coûts, il convient d'être prudent. Définir un coût pour un projet de 200 ans n'a pas de sens. Enfin, sur la question de l'évolution sociétale et géopolitique, les dossiers de l'ANDRA ne tiennent pas suffisamment compte des bouleversements climatiques qui s'accroissent année après année.

Antoine CRETIEN souligne que l'essentiel des recommandations sera traité dans le cadre du plan national de gestion des matières radioactives. Sur la question des alternatives, il s'agit également d'une action en cours, qui devrait se terminer bientôt, le rapport d'étape a été présenté en Commission orientations (CO) du PNGMDR le 13/01/2025 et sera prochainement publié sur le site internet du PNGMDR. Les actions éthiques 1 & 2 ont été lancées : le rapport Ethique 1 a été présenté en CO PNGMDR le 13/01/2025 et sera prochainement disponible en ligne ; un groupe de travail consacré à l'action Ethique 2 (le Comité d'expertise et de dialogue sur les enjeux éthiques) travaillera tout au long de l'année 2025, avec un appel à participation de différentes parties prenantes. Concernant les coûts, l'ANDRA mène un travail d'actualisation du coût de Cigéo qui devrait être remis au gouvernement et aux parlementaires en avril 2025. Dans ce dossier, une distinction sera faite entre la tranche 1 de la phase industrielle pilote et les tranches ultérieures.

Michel BADRE estime que, concernant l'éthique, la question n'est pas de savoir si Cigéo est « bien ou mal », mais de discuter d'un projet dont la période d'exploitation s'étend sur plus d'un

siècle. La question fondamentale est donc de savoir ce qui relève de la responsabilité des générations actuelles et ce qui relève des générations futures. Cette question ne peut pas être dissociée du débat sur le coût et les alternatives. Même en faisant la distinction entre la phase industrielle pilote et les autres phases, ou en évaluant un coût sur une centaine d'années, le point critique reste le choix du taux d'actualisation. Il s'agit d'un choix stratégique portant sur l'importance donnée à l'avenir par rapport à l'importance donnée au présent. Il n'est pas non plus possible de dissocier l'éthique du choix des alternatives. Il existe en effet des alternatives à ce jour, en 2024. Cependant, sur une période de 100 ans, l'évolution des connaissances fait que de nouvelles alternatives émergeront très probablement. Il ne s'agit pas de rester dans l'attentisme, mais de savoir quelles décisions prendre dès à présent et lesquelles reporter à plus tard. Tous ces sujets sont indissociables.

Jean-Luc CAMPAGNE, en réponse à la question précédente de Roger SPAUTZ, indique que l'élargissement des acteurs est un échange qui pourra avoir lieu avec la DGEC. Il convient de ne pas oublier le volet de l'information et de déterminer ce qui pourra être mis en ligne sur le site internet.

Claire MORAND ajoute que les garants souhaitent rencontrer la DGEC depuis le mois de juin 2024. Il est nécessaire que des échanges aient lieu avant l'enquête publique. Il n'est pas possible de se contenter de mettre des informations en ligne.

V. Avancement de la refonte du site Cigéo.gouv.fr (DGEC)

Michel BADRE met en avant l'importance de disposer rapidement d'un site opérationnel.

Antoine CRETIEN (DGEC) propose de présenter l'avancée des travaux sur le sujet. En amont, il rappelle qu'un site opérationnel existe déjà, celui du PNGMDR, qui regroupe de nombreuses études et analyses liées à Cigéo.

Concernant le site Cigéo.gouv.fr, il rappelle qu'aucune mise à jour n'a eu lieu sur les documents du site depuis 2018. En revanche, les données ont été actualisées en 2024, malgré les ressources limitées. Les travaux progressent de manière continue. Le prestataire a identifié d'importantes failles de sécurité sur ce site, qui est désormais obsolète pour le système en place. Il a donc été décidé de repartir de zéro et de créer un nouveau site, conformément aux nouvelles dispositions gouvernementales nécessitant de répondre au Système Design de l'État. Ce projet est en cours et la livraison est prévue pour le premier trimestre 2025, selon le prestataire.

À date toutefois, et au regard de la situation budgétaire contrainte, l'Administration fonctionne en service continu. De nouvelles dépenses ne peuvent donc pas être engagées sur ces sujets en l'absence de vote d'un nouveau PLF.

À la suite de la réunion, la DGEC a transmis les grandes échéances à venir concernant la mise à jour du site en lien avec son prestataire Ecedi:

- *[Ecedi / DGEC] Formation back-office : lundi 3 février 2025*
- *[DGEC] Recette des développements : du 3 au 6 février*
- *[Ecedi] Traitement des demandes : du 10 au 13 février*
- *[DGEC] Vérification des tickets : 14 février*
- *[Ecedi] Traitement des éventuels retours : le 17 et 18 février*

- [DGEC] Validation des développements et signature du PV de validation : 19 février
- [Ecedi] Mise en ligne à partir du 20 février

Le modèle du nouveau site Internet est présenté en séance.

Le site ne comprendra pas de changements de fond et les rubriques resteront les mêmes. Le seul changement visible concernera le *design*. De plus, il a été décidé de conserver une seule base documentaire, afin de répondre aux demandes. Il est essentiel que les différentes parties prenantes fassent remonter les documents qu'elles souhaitent rendre publics. La DGEC ne dispose pas des ressources pour rechercher ces documents individuellement.

Michel BADRE exprime son accord total sur ce point. Un travail a déjà été engagé à cet effet.

Antoine CRETIEN ajoute que la section « foire aux questions » sera entièrement refondue et que la page « Contactez-nous » sera opérationnelle. Grâce à cette dernière, il sera possible de soumettre des fichiers à ajouter.

Différentes contributions ont déjà été reçues et elles seront toutes intégrées au premier trimestre 2025, lorsque le site sera opérationnel. Les perspectives sont de continuer à travailler avec le sous-groupe du comité éditorial de Cigéo pour dresser un état des lieux deux fois par an sur la mise à jour du site et des documents à publier.

Michel BADRE souligne l'importance de respecter l'engagement pris pour le premier trimestre 2025.

Bernard LAPONCHE demande à quelle adresse envoyer un document.

Antoine CRETIEN répond que ce sera possible d'envoyer directement depuis la plateforme, une fois celle-ci mise à jour.

Contributions et propositions du sous-groupe éditorial (Haut comité)

Une présentation HCTISN est diffusée en séance. Cf. <http://www.hctisn.fr/reunion-du-13-decembre-2024-du-groupe-de-suivi-a379.html>

Elsa DEMANGEON aborde le point des contributions et propositions du sous-groupe éditorial. Deux réunions du sous-groupe ont eu lieu en septembre et novembre 2024. Plusieurs types de propositions ont été reçues, notamment des retours précis de Benoît JAQUET, de Michel BADRE, des garants et de Greenpeace. Les propositions portent, entre autres, sur la mise en visibilité d'un tableau de capitalisation du groupe de suivi et de certains liens qui y figurent, des liens sur le *benchmark* international, ainsi que sur les projets de développement du territoire qui pourraient être ajoutés aux ressources documentaires. Des propositions de thématiques pour les sous-rubriques de la base documentaire ont également été formulées.

Par ailleurs, dans le cadre de la rubrique « Approfondir » du site, un appel à contribution a été lancé auprès des membres du groupe de suivi et du Haut comité pour recueillir les suggestions de mise à jour du site. Peu de contributions ont été reçues, parmi lesquelles une de Greenpeace sur des documents ressources à ajouter et une demande de FNE qui a émis une proposition trop générale (mettre en ligne tous les documents du DAC) qu'il conviendra de préciser. Il est toujours possible

de continuer à envoyer des contributions au sous-groupe éditorial dans la perspective de la mise en ligne du site en mars 2025.

Michel BADRE précise qu'une réflexion a été menée sur une typologie à adopter pour la rubrique « Approfondir » afin de définir les catégories de contributions. De plus, concernant la demande de FNE, il est important de réaliser un travail de tri pour ne conserver que ce qui est utile et nécessaire sur le site.

Bernard LAPONCHE demande à quelle adresse envoyer les documents.

Elsa DEMANGEON répond qu'ils peuvent être envoyés à l'adresse msnr@developpement-durable.gouv.fr.

Roberto MIGUEZ demande quelles ressources seront consacrées à la mise à jour continue de ce site.

Michel BADRE indique que le sous-groupe éditorial a abordé cette question. Il est prévu de mettre en place deux réunions par an pour faire le point sur les mises à jour.

Antoine CRETIEN confirme que cette question est importante. Un processus de mise à jour au fil de l'eau sera défini à l'avenir. Cette question pourra être traitée avec le comité éditorial du HCTISN. Il n'est pas encore prévu de recourir à des ressources supplémentaires pour le moment, la DGEC étant plutôt en manque d'effectifs.

VI. Points divers

Dominique DOLISY demande ce que pense Michel BADRE du projet de décret sur la CNDP.

Michel BADRE explique qu'une consultation a été lancée sur un projet de décret visant à modifier les compétences obligatoires de la CNDP. Il prévoit de sortir les projets industriels du cadre de cette compétence. La consultation est en cours. Pour que le décret soit pris, il serait nécessaire d'avoir un gouvernement en place. Ce point ne relève pas actuellement du champ de compétence du groupe.

La prochaine réunion se tiendra le mardi 6 mai à 10 heures.

La séance est levée à 12 heures 20.

Liste des participants

Membres du groupe de travail :

BADRE Michel	Pilote du groupe de travail
AUDIGE Joël	CLI Soulaines et Nogent-sur-Seine
BASTINI Eric	
BUCCIERO Vivien	CEA
CAMPAGNE Jean-Luc	CNDP
DELALONDE Jean-Claude	ANCCLI
DOLISY Dominique	CLI Nogent-sur-Seine
DRUEZ Yveline	ANCCLI
FARIN Sébastien	ANDRA
JAQUET Benoît	CLIS Bure
LAREYNIE Olivier	ASN
LE MONIES de SAGAZAN Henri	EDF
LHEUREUX Yves	ANCCLI
MORAND Claire	CNDP
MIGUEZ Roberto	CGT
NGUYEN Viviane	ASN
SPAUTZ Roger	Greenpeace
CRETIEN Antoine	DGEC

Secrétariat technique :

DEMANGEON Elsa, secrétariat technique